



Chronique d'une famille charrataine émigrée au Missouri

Après

Quelques mois après son arrivée en Amérique, Louis effectue, en novembre 1886, un voyage à Charrat pour régler des affaires familiales. Dès son retour au Missouri il s'empresse de donner de ses nouvelles à son beau-frère Zacharie Tornay à Charrat ainsi qu'à son cousin Maurice Magnin dans le Wisconsin. Il leur relate les aléas de son voyage de retour au Missouri, la rencontre sur le bateau des familles Louis Voluz, Théodule Moret de Charrat, celle de Jean Bender de Fully et leur ribambelle de gamins, du président de Sembrancher, Etienne Métroz; il leur conte quelques potins de la vie charrataine ainsi que l'arrivée prochaine de Valaisans à Saint James venant de Riddes, de Martigny. Enfin il exprime la joie de retrouver les siens à Dillon où Louis revient avec son beau-père Gabriel Cretton âgé de 77 ans qu'il a emmené avec lui depuis Charrat pour y vivre avec eux.

Lettre de Louis à son beau-frère Zacharie Tornay à Charrat

«Saint James 2 février 1887

Mes Biens Chers Parents

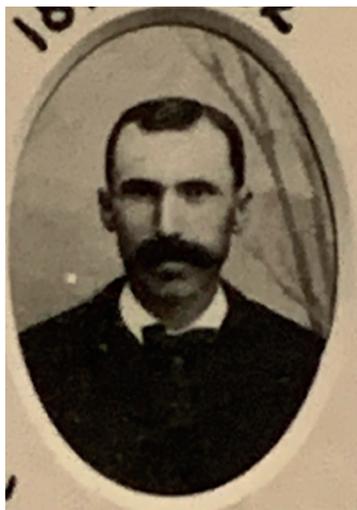
Vous serez peut-être déjà un peu au courant des événements, et des cas de force majeure survenus pendant notre voyage. Je n'ai pas voulu vous écrire depuis l'Europe crainte de vous inquiéter. J'ai voulu attendre mon arrivée chez moi afin de vous donner des nouvelles de ma famille.

Vous savez que le jour de mon départ de Charrat il neigeait abondamment et cette neige a continué tout le jour du 6 au 7 Janvier. Par le train de 2 hr. et quelques minutes, nous quittâmes St. Maurice, avec un billet direct pour le Havre, passant par Pontarlier, Dijon, Paris. En arrivant à Lausanne un employé de la gare nous dit qu'il se croyait que la circulation des trains était interrompue entre Pontarlier et Mouchard (environ 50 Kilomètres) mais malgré nous avons été lancé sur Pontarlier. Près de Vallorbe un train c'était déraillé, et il y a eu transbordement de voyageurs et bagages. En arrivant à Pontarlier nous avons été arrêté et personne n'ai su nous dire jusque à quand le Chef de gare et le Commissaire d'émigration nous ont dit qu'il y avait 5 à 600 ouvriers occupé pour le déblayage et que peut-être nous aurions pu partir dans le courant de la nuit.

Le lendemain encore pas de nouvelles. Je télégraphie immédiate-

ment à Veuillet¹ à St. Maurice en lui demandant la marche à suivre parce que je voyais que nous manquions le vaisseau qui nous était destiné. Veuillet répond sur le soir au Commissaire d'émigration le priant d'activer notre expédition et de nous diriger sur Genève. Mais, alors c'était trop tard, et nous n'aurions pas pu arriver au Havre pour le départ du vapeur la Champagne. Nous avons séjourné 2 jours à Pontarlier et ensuite nous avons poursuivi notre route sur Paris. En arrivant à Paris nous avons fait des réclamations chez l'agent général de la Cie Transatlantique, qui nous a renvoyé chez l'agent avec lequel nous avions contracté. Nous avons été ensuite chez le Consul Suisse invoquant l'art 12 chiffre 7 de la loi fédérale concernant les opérations d'émigration. Lequel nous prétendions être à notre faveur. Il paraît que le Consul Suisse a fait des démarches à ce sujet, parce que j'ai reçu une lettre au Havre au moment de m'embarquer. Laquelle ne disait de me rendre immédiatement au Consulat pour une communication qui m'intéressait.

J'ai aussi reçu au Havre une lettre de Mr. Zwilehenbart, lequel il me disait qu'un cas analogues n'était jamais arrivé depuis 20 ans qu'il est agent général pour la Suisse, et qu'il était prêt à contribuer pour une part des frais qu'il nous occasionnait, et il nous offre de nous faire transporter à New York par un vaisseau d'une Cie Allemande. Proposition que nous avons refusé pour le motif que nous serions peut-être arrivés à destination 2 ou 3 jours plus tard que d'attendre le vaisseau de



Zacharie Tornay

la Cie Transatlantique. Enfin ces 8 jours nous ont paru bien long. J'ai écrit à ma femme pour annoncer à ma famille le contretemps fâcheux qui me forçait de rester 8 jours plus tard pour aller les rejoindre, et le 15 janvier nous quittâmes le Havre par le vapeur la Bourgogne.

Nous avons eu une traversée très orageuse. Nous avons eu conti-

nuellement le mauvais temps. Nous avons fait le voyage depuis le Havre à New York avec Mr. le Président Etienne Métroz de St. Brancher. J'ai été très étonné de le trouver au Havre. Il m'a dit qu'il voulait aller dans l'Illinois trouver un de ses cousins, Ribordy, et peut-être jusqu'au Colorado trouver un de ses garçons. Son intention d'après ce qu'il m'a dit est d'établir un commerce de gibier.

Nous arrivâmes à New York le 23 janvier au soir et nous débarquons le 24 et le même soir nous prîmes le train pour nous rendre à destination. Nous avons pris une direction toute opposée à celle que j'ai pris jusqu'à présent. Nous avons passé toute au nord des États-Unis. Nous avons vu la cataracte du Niagara qui est une des choses les plus curieuses de l'univers. Nous avons traversé l'état du Michigan près du lac Ontario. Et ensuite on est descendu du côté du Sud-ouest jusqu'à St. Louis. Nous avons mis 2 jours et 2 ½ nuits pour arriver jusqu'à St. James où nous arrivâmes le 27 janvier à 1 heure ½ du matin. Le temps était beau. J'ai fait logé mon beau-père et la famille Bender à St. James, mais moi le plus grand empressement que j'ai eu c'était de revoir ma famille.

En arrivant vers la ferme de Pellaud j'ai été très étonné de voir de la lumière à 2 heures du matin. Je regarde à la fenêtre et je vois Pellaud seul qui écrivait. Il a été très étonné de me voir à ces heures et il m'a dit qu'il avait achetée la terre d'Argimir et que actuellement il était seul propriétaire de la ferme. Que Argimir était parti pour l'Arkansas travailler sur des chantiers et que sa femme

était en pension chez Ernest Defayes. Il n'a pu rester que 6 jours à l'Arkansas. Aussi, en arrivant il a prié Pellaud de défaire le marché, mais Pellaud n'a pas voulu. Je crois que c'est la plus grande sottise qu'il ait pu faire, aussi il s'en repentira pour le reste de ses jours, car pour acheter une terre comme celle qui a vendu c'est difficile pour le prix.

Enfin en arrivant chez moi, le chien c'est mis à aboyer de joie. Ce qui a réveillé toute la famille et tous ont été sur pied pour me recevoir avant que j'ai mis les pieds dans la chambre. Je les ai trouvés tous en bonne santé, ils ont trouvé que j'avais bien maigri au pays. Je leur ai dit que je me suis bien ennuyé loin d'eux, et le temps que j'ai passé en Europe m'a paru bien long et cependant ce n'est pas les bons soins qui m'ont manqué.

Vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour me rendre l'existence douce. J'ai reçu au sein de votre famille les marques de la plus tendre amitié. J'avais un grand plaisir de voir vos chers enfants mes chers neveux et nièces mais ce que me manquait c'était que je me trouvais à quelques milles lieues de distance de ma femme et de mes enfants. Je savais qu'il ne leur manquait rien, mais je ne savais pas ce qu'il aurait pu leur arriver pendant mon absence et cette pensée me causait de grands ennuis. Pendant mon absence j'ai eu des pertes sur mon bétail. J'ai perdu une jument, 3 porcs, et le poussome (espèce de fouine) ma dévoré une centaine de poules, mais tout cela n'est rien. J'ai eu le bonheur de retrouver en bonne santé ma femme et mes enfants chéris.



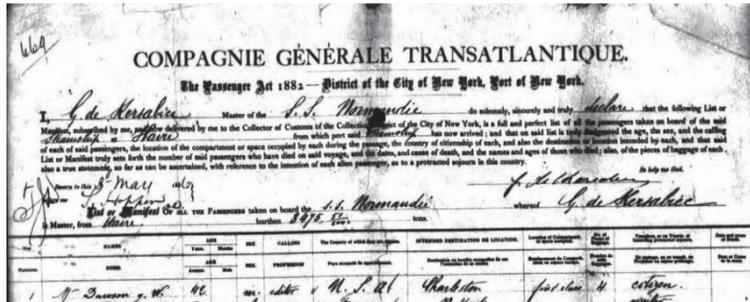
Le vapeur La Bourgogne de la Compagnie Générale Transatlantique arrive à New York le 24 janvier 1887 avec 198 passagers parmi lesquels se trouvent 26 citoyens américains, 17 marchands, 36 touristes et 119 immigrants.

Potins charratins

Zacharie Tornay (1848-1915), fils de Zacharie-Elie et de Marie-Josèphe Oreiller; il a épousé Séraphine, la sœur de Louis Magnin; marchand de bois, hôtelier (l'hôtel du Vélau au col des Planches) et agriculteur; député au Grand Conseil (1893-1909), président du conseil communal et juge.

Gabriel Cretton (1809-1891), fils de Jacques Louis (1772-1852) et de Marie Thérèse née Vouilloz (1787-1841)

un voyage au pays natal



Passagers du vaisseau La Bourgogne arrivant à New York le 24 janvier 1887 parmi lesquels figurent Louis Magnin et son beau-père Gabriel Cretton ainsi que les familles charraïnes de Louis Volluz, de Théodule Moret et celle de Jean Bender de Fully.

Saluez de notre part notre père, mes frères et sœurs, tante, mes petits neveux et nièces. Je vous embrasse tous du fond de mon cœur et je vous fais mille remerciements pour le bon accueil que j'ai reçu au sein de votre famille pendant mon séjour en Valais. J'en garderais longtemps un bien précieux souvenir.

Votre tout dévoué Louis Magnin

Mon beau-père est en bonne santé et n'a pas été malade pour la traversée.»

Lettre de Louis à son cousin Maurice Magnin au Wisconsin

«St. James 8 mars 1887

Bien Cher Cousin Maurice

J'étais étonné de ne plus recevoir de tes nouvelles. Je savais que tu avais reçu les montres mais tu ne m'en avais pas accusé réception, et depuis tu ne m'avais plus écrits à mon retour d'Europe je t'ai écrits une carte postale de New York. Encore pas de réponse. Je supposais que tu étais fâché contre moi et j'avais pris la résolution de ne plus t'écrire puisque tu ne voulais pas me répondre. Enfin un de ces jours passé, j'ai reçu ta lettre datée du 23 Février. Elle m'explique le motif de ce retard puisque tes deux fils, Casimir et

Alexandre sont absents. Je sais, mon cher cousin, que tu es obligé de te servir de mains étrangères pour correspondre par conséquent et je pardonne ta négligence.

Tu me demande, cher cousin, les nouvelles de Charrat. Je n'ai pas trouvé beaucoup de changement depuis mon départ. On a exproprié les deux places à fumassières qui se trouvaient vers la croix au Chênes pour construire un puits pour l'usage de la Commune. François Lonfat s'est chargé de démolir son écurie à porc. Se qui fera une jolie place pour embellir le village, mais d'aucune utilité. L'eau de ce puits est imbuvable bien souvent même pour le bétail. Si le temps est un peu humide l'eau a la couleur du café. Presque toute la population crie après le conseil d'avoir fait des sacrifices inutiles. Valentin Lonfat a aussi construit une jolie maison, grange, écurie et remise près de la maison de Commune. Dans quelques années les deux villages en formeront qu'un. Quand au personnel il y a eu quelque décès et quelques mariages, de décedés Patience, femme d'Alexandre Giroud, et Sophie Gaillard.

Mon beau-frère, Théodule Moret, vient d'arriver avec sa famille en bonne santé. Ils ont fait une heureuse traversée. Ils viennent de s'établir sur une ferme très plaisante. La contenance est de 80 acres dont passé la moitié en culture, en fait de bétail,

ils ont 2 chevaux, une vache et son veau, 3 porcs, et quantité de poules, un char en bon état, la charrues et quantité d'autres meubles. Le tout pour le prix de 800 dollars. Il y a aussi à côté de la maison un beau verger avec quantité d'arbres fruitiers en plein rapport. Leur position est belle et ils ont l'air de se plaire beaucoup. Ils me charge de te présenter leur sincères salutations. Nous attendons aussi ces jours des familles de Martigny et de Riddes. Louis Volluz, frère d'Eugène Volluz, est arrivé avec Théodule. Il a acheté la moitié de la terre d'Eugène.

Dans notre voisinage on ne parle pas beaucoup Anglais. Les Américains y sont rare. Nous pourrions faire une belle colonie de Valaisan. Tu me demande si en Europe on parle de la guerre. On entend de tous les côtés que parler d'armement, et de préparatifs militaire, jusqu'à notre petite Suisse qui a fait appel des hommes de l'âge de 18 ans jusqu'à 55 ans. Je

crois que dans le courant de l'année il y aura une terrible guerre en Europe.

Je ne pense pas aller promener au Wisconsin cette année. La promenade que j'ai fais en Suisse ne me le permettra pas. Tache toi de venir jusque chez nous. Tu pourras juger si ce pays te conviendra mieux que le Wisconsin. Pour mon compte je me plais à merveille et toute ma famille aussi. Mon beau-père se plaît aussi beaucoup. Il est étonné de voir de si grandes étendues de terrains. Tu sais que j'ai maintenant pour mon compte 120 acres.

Voilà pour aujourd'hui je présente mes amitiés à la famille. Nous parlons souvent de toi et aimerions bien te voir près de nous. Salue aussi de ma part Mr. le régent Suisse. J'ai de lui un petit souvenir. C'est le premier régent qui ma enseigné le a.b.c. Je n'avais alors que 7 ans. Je suis heureux d'apprendre qu'il est bien établi au Wisconsin. Ma femme et Théo-

dule Moret le connaisse aussi, et il se joignent à moi pour lui présenter leur respects.

Reçois, cher Maurice, ainsi que ta famille les salutations bien sincères de ton cousin dévoué.

Louis Magnin»

Votre tout dévoué, Émile Magnin»

La semaine prochaine nous lirons les lettres de Rosine Magnin à sa cousine de Charrat, Octavie Tornay, où elle évoque la nostalgie de son village natal, explique son école en Amérique ainsi que son premier emploi.

robertgiroud

¹ Veuillet tient également le café du Chemin de fer à l'avenue de la Gare à Saint-Maurice.



quelques membres de la famille Magnin au Missouri – on reconnaît derrière 2e depuis la gauche, Felix, Louis Théodule, Émile et devant tout à droite (avec chapeau) Ruby son épouse et leurs enfants Louis, Paul et Frieda.

Histoire

Calendrier historique du Valais

4 mars 1569 - Traité de Thonon

... l'extrémité du pont de St-Gingolph et le torrent dit la Morge passant sous ledit pont inclus... Le chiffre premier du traité de Thonon signé ce 4 mars 1569 fixe la nouvelle frontière à la Morge de Saint-Gingolph. Le duc Emanuel-Philibert de Savoie, d'une part, l'évêque de Sion et les sept dizains du Valais, d'autre part mettent ainsi un terme aux fluctuations territoriales qui ont fait suite à la bataille de la Planta du 13 novembre 1475.

Les Valaisans rendent à la Savoie les gouvernements d'Evian et du val d'Aulps, celui de Montthey reste au Valais avec celui de Saint-Maurice. ...il ne sera porté aucun dommage et préjudice aux limites des communes, alpages, forêts, terres, pâturages et autres biens, aux us et coutumes appartenant aux sujets de l'un ou de l'autre état, chacun desquels resteront dans leur possession et autres droits. Le chiffre 5 du traité

régle durablement les conflits frontaliers.

En 1476, les Dizains du Haut prenaient possession des territoires jusqu'à Saint-Maurice qu'il leur était reconnu par la Savoie en 1526. En 1536, devant l'avancée de Berne le Valais étendit son influence jusqu'à Evian et au val d'Aulps. Le traité de Thonon fixe définitivement la frontière du Chablais valaisan. Ce traité

est accompagné d'un accord militaire et de la liberté du trafic commercial entre les deux États.

Tiré de : **366 Histoires du Valais «En route vers le 200^e», RhôneFM**

Pierrot Métrailler
Éditions du Lys dans les Étoiles, 2015



Vue de la Morge, frontière naturelle entre la Suisse et la France à Saint-Gingolph, depuis la passerelle sur son embouchure dans le Léman. Source : Florian Pèpellin